



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agriculture

Question écrite n° 49387

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales à propos des négociations actuelles à l'Organisation mondiale du commerce. Les éleveurs de race à viande craignent que la poursuite de la libéralisation des échanges expose leurs productions à une concurrence de pays dont les coûts de production n'ont aucune commune mesure avec ceux de l'Union européenne.

Texte de la réponse

Les 147 membres de l'Organisation mondiale du commerce sont parvenus à un accord le 1er août 2004 à Genève qui fixe le cadre des futurs engagements en matière agricole. Il s'agit d'un accord d'étape qui sera précisé lors de la Conférence ministérielle de Hong-Kong qui se tiendra en décembre 2005. L'Union européenne, sous la pression de la France, a obtenu que cet accord ne remette pas en cause la réforme de la politique agricole commune adoptée à Luxembourg le 26 juin 2003. Le modèle agricole européen est consolidé dans ses différents aspects : le concept des produits sensibles a finalement été retenu. Ainsi des flexibilités sont prévues pour continuer à protéger les produits soumis à une concurrence internationale trop brutale, comme la viande bovine. Les modalités retenues pour la réduction des soutiens internes ne devraient pas concerner l'Union européenne compte tenu de la récente réforme de la PAC ; elles contraignent en revanche les Etats-Unis à modifier leur propre politique agricole. Enfin, il est également prévu un assainissement des conditions de concurrence sur les marchés agricoles mondiaux par le désarmement de toutes les formes de subventions à l'exportation selon un principe de parallélisme quels que soient les instruments de soutien utilisés. Cet accord est donc satisfaisant. Mais la France restera particulièrement vigilante, dans la deuxième phase des négociations qui s'ouvre désormais, à ce que l'esprit et la lettre de cet accord soient respectés.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49387

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2004, page 8224

Réponse publiée le : 11 janvier 2005, page 268